

# Rivières Sauvages

## Edito *Le chantier de la transformation avance*

C'est une bonne nouvelle : la conservation de la biodiversité, de la plus ordinaire à la plus rare progresse dans notre pays. Indéniablement, la conscience écologique grandit, les esprits s'ouvrent, partout, sur la réalité d'une crise écologique qui concerne chacun et chacune, citoyens, chefs d'entreprises, acteurs politiques, administrations. Ce qui était perçu comme acceptable hier, à savoir le déversement de dizaines de milliers de tonnes de pesticides annuellement dans notre milieu de vie, poisons qui se retrouvent dans nos rivières, y compris les plus épargnées tant les molécules toxiques voyagent sans frontières ne l'est plus. L'Appel des Coquelicots, avec 490 000 signatures recueillies en quelques mois le démontre. Et, en juillet dernier, Nicolas Hulot, encore ministre de l'écologie, a lancé un Plan biodiversité qui affiche une ambition nouvelle pour conserver, restaurer les milieux, les espèces.

Tout cela est favorable au programme Rivières Sauvages, qui reçoit un accueil toujours enthousiaste sur le terrain, comme en témoignent les récentes labellisations de quatre « Rivières Rouges », dans les Alpes Maritimes, puis de l'Estéron, du Galeizon, à la fois labellisé « Site Rivières Sauvage et Rivière en bon état », ce qui montre que les deux labels sont complémentaires. L'idée de conserver les ultimes « joyaux en eau courante » de notre pays s'installe dans le paysage. De plus en plus d'acteurs responsables, hormis quelques promoteurs de micro-centrales sur tout ce qui ose couler librement, soutenus par des élus encore trop mal informés s'engagent. Ils ont compris qu'une riche biodiversité aquatique génère des ressources et s'approprient cette manière nouvelle de susciter de créer des valeurs dans un monde rural en crise profonde, comme le montrent la colère des Gilets Jaunes. Aujourd'hui, 23 rivières sont labellisées, une dizaine d'autres vont suivre cette année. Quelle satisfaction pour tous les acteurs publics et privés qui, avec nous, sont embarqués dans ce programme pilote.

Il reste, comme nous l'annoncions dans le numéro 9, à faire évoluer, grandir, mûrir la gouvernance, en restant fidèles aux partenaires d'origine, en particulier ERN, grâce à qui nous avons pu écrire la suite après le départ du WWF-France. C'est un défi. Il faut maintenant accueillir de nouveaux partenaires privés, obtenir un soutien plus important des institutions, des entreprises. Deux séminaires ont été organisés depuis ce printemps, permettant de dessiner les contours de la « Saison 3 », comme la nomme Denis Caudron, le coordinateur national. La vision, les moyens, la méthode se dessinent. Des contacts ont été pris avec des partenaires nationaux potentiels : Noë Conservation, d'autres. Un pas important a été franchi avec la création de **l'Association des Rivières Sauvages** au mois de décembre. Le tournant nécessaire pour gérer au mieux le développement d'un projet « ouvert, participatif, créateur de liens et de valeurs », au service du réseau des rivières sauvages labellisés est pris. Nous vous tiendrons bien sûr informés, chers amis des rivières sauvages. Et n'oubliez pas que nous comptons sur votre bienveillance, sur votre fidélité pour avancer. Merci. Et belle année 2019 pour les Rivières Sauvages.

Le président, Martin Arnould

## Des premiers résultats très concrets suite à la labellisation du Taravo, en Corse

La Collectivité de Corse est engagée dans un programme d'actions « Rivières Sauvages » ambitieux visant à préserver le fleuve Taravo, mais aussi à valoriser sa vallée dans le cadre d'un projet territorial de développement durable. A ce titre, l'ensemble des actions du programme ont été réalisées en 2018 afin d'étendre, dès 2019, **la labellisation du Taravo au niveau 3, le plus élevé**. Des opérations significatives ont été conduites, comme le traitement des zones de dépôts sauvages de déchets présents le long des routes ainsi que le traitement d'une décharge présente dans le lit et sur les berges du Mezzanu, un affluent sur la commune de Cozzano. Ces actions ont permis une sensibilisation de la population du bassin versant aux dépôts sauvages ainsi qu'une réappropriation du Mezzanu par les pêcheurs locaux. Autre avancée, la lutte contre la Renouée du Japon (espèce végétale qui fait partie des 100 espèces les plus invasives au monde) via une technique mise au point par la Collectivité de Corse et qui a permis **l'éradication de 91%, sur 3 ans des stations traitées** et qui est désormais exportée sur les territoires labellisés de **l'Ain et des Landes**.

Autre élément : la réalisation d'une étude sur les services écosystémiques a permis de monétiser **5 services rendus gratuitement par le fleuve Taravo** (sur la vingtaine répertoriés) pour un montant de plus de **8 millions d'euros par an**. Cette étude, à partir d'une large concertation avec la population a également permis de révéler l'attachement des habitants à la protection de leur rivière. Dernières actions : la valorisation du territoire par la restauration d'un **pont génois**, la création d'une passerelle sur les sentiers de randonnée, l'aménagement de **l'étang de Tanchiccia** dans le but de développer l'éducation à l'environnement pour les scolaires et le grand public, la réalisation d'un film « **Taravo : une Vallée en Héritage** » participent fortement à la protection du caractère sauvage du fleuve. Plus que jamais, il paraît judicieux de « **penser le territoire** » au travers de la **naturalité remarquable du Taravo**, qui a toujours été un axe majeur pour son identité, son développement socio-économique et qui pourrait à nouveau jouer un rôle majeur pour l'avenir des communes. La labellisation du fleuve renforce l'unité et ouvre l'avenir de ce territoire.



## Un label qui essaime en Europe : l'Espagne



La Noguera Pallaresa, un joyau de Catalogne du bassin de l'Ebre, prend ses sources dans la haute chaîne des Pyrénées. S'écoulant en contexte pastoral, sa partie amont, longue de 30 km, présente un état de préservation exceptionnel. Sa gestion environnementale est partagée entre le Parc Naturel de l'Alt Pirineu et le Conseil Général du Val d'Aran.

Bien que protégée par de multiples zonages réglementaires (Natura 2000, Réserve Naturelle, réserve génétique piscicole...), ses eaux sont actuellement menacées par un projet de concession minière qui pourrait voir le jour d'ici un à deux ans. A ce titre, le Parc est fortement intéressé par le label « Site Rivières Sauvages ».

Afin de présenter l'intérêt du label aux décideurs locaux, un représentant du programme Rivières Sauvages s'est rendu au conseil d'administration du Parc Naturel de l'Alt Pirineu, le 13 décembre dernier à LLavorsi. La seconde étape est d'envisager l'intégration du Conseil Général du Val d'Aran dans le projet. Il conviendra de finaliser la version Européenne du label et d'accompagner cette remarquable candidature. En plus d'être l'une des premières rivières étrangères prétendante à cette distinction, elle serait aussi la première du massif des Pyrénées !

Plus d'infos sur : <https://www.rivieres-sauvages.fr/noguera-pallaresa/>

## Focus sur un nouveau partenaire : Nature & Découvertes

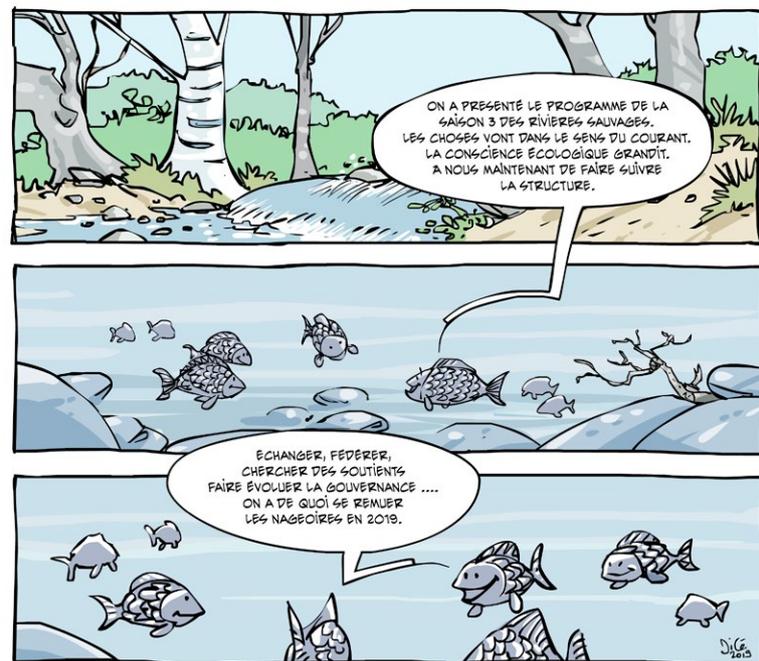


Nous sommes heureux de vous informer du partenariat avec la Fondation Nature et Découvertes. Une convention sur les deux prochaines années 2019-2020 précise les modalités du travail entre le Fonds et la Fondation sur le développement du réseau national et sur les actions en lien avec les programmes de travaux sur les territoires.

## Calendrier rivières sauvages



- 07/09/2018 Rencontre avec l'Agence Française de la Biodiversité, bilan de la convention.
- 03/10/2018 Rencontre avec Thierry Vatin, nouveau directeur de l'eau et de la biodiversité.
- 26/10/2018 Labellisation de l'Estéron, niveau 3.
- 03/12/2018 Rencontres des acteurs du Réseau des Rivières Sauvages labellisées à Lannion.
- 11/01/2019 Comité de labellisation.
- 25/01/2019 Conférence sur le programme du Guiers-mort en Isère.
- 25-26/03/2019 Séminaire technique sur l'amélioration du Label à Lyon.



**N'hésitez pas à nous soutenir. Les petites gouttes de dons font les grandes rivières sauvages ! Merci.**



Adresse postale :  
Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages  
Mairie de Ramasse, 01250 Ramasse  
[www.rivieres-sauvages.fr](http://www.rivieres-sauvages.fr)

Directeur de la publication : Martin Arnould  
Comité de rédaction : Martin Arnould, Denis Caudron,  
Mélanie Taquet, Benjamin Bulle, Marie-Pierre Médouga